



## CRITÈRES DE PASSAGE DE CLASSE

### 2<sup>e</sup> AS – C, D et F, Double Bac en Terminales, Double Bac

❖ Programme Double Bac (spécialité Sciences de la vie et de la terre, ou spécialité Mathématiques) :

1 - Pour être admis en classe Terminale Double Bac (Spécialité Sciences de la vie et de la terre, ou Spécialité Mathématiques), l'apprenant doit remplir les conditions suivantes :

- a - Avoir donné satisfaction dans **sa conduite**.
- b - Avoir obtenu **11 / 20** au moins de moyenne générale annuelle.
- c - Avoir obtenu **10 / 20** au moins de moyenne annuelle en littérature française.
- d - Avoir obtenu **12 / 20** de moyenne annuelle dans les matières scientifiques réunies (Maths + Physique + Chimie + S.V.T.).

2 - L'apprenant qui n'aura pas rempli **l'une des conditions (c et d)** énoncées, sera obligé de présenter un **examen de passage pour remplir les conditions requises**.

3 – Pour les apprenants admis en Terminales doubles bac, les critères de choix de la filière scientifique (spécialité maths, spécialité SVT, ...) seront communiqués en fin d'année scolaire.

4 - L'apprenant qui n'aura pas rempli **les deux conditions (c et d)** énoncées ne sera pas admis à **suivre le programme du Double Bac (spécialité Sciences de la vie et de la terre, ou spécialité Mathématiques)**, et ne bénéficiera d'**aucun rachat** ; son passage en « **Terminale Bac Libanais** » SG ou SV ou ES sera décidé en conseil de délibération.

Le 08/03/2017

LA DIRECTION



À découper et à renvoyer obligatoirement à la PRÉFECTURE

Je soussigné(e), -----, Père/Mère/Tuteur/ de -----,

classe de -----, N° -----, déclare avoir pris connaissance :

- 1- de la circulaire du \_ \_ \_ \_ \_ , concernant les **critères de passage de classe** pour l'année scolaire **2016 / 2017** ;
- 2- qu'aucune réclamation de notre part ne sera prise en considération en fin d'année scolaire.

Le -----/-----/-----

\_\_\_\_\_  
Signature des parents